

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2025

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 873

présenté par

M. Peytavie, Mme Catherine Hervieu, M. Duplessy, M. Davi, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

à l'amendement n° 851 du Gouvernement

ARTICLE 13

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. – Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Ils sont dispensés d'avance de frais »

II. – En conséquence, compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , pour lesquels ils sont dispensés d'avance de frais, »

III. – En conséquence, procéder à la même insertion à la fin de l'alinéa 8.

IV. – En conséquence, compléter l'alinéa 10 par la phrase suivante :

« Ils sont dispensés d'avance de frais. »

V. – En conséquence, compléter l'alinéa 12 par les mots :

« , pour lesquels ils sont dispensés d'avance de frais, »

VI. – En conséquence, procéder à la même insertion à la fin de l'alinéa 15.

« , pour lesquels ils sont dispensés d'avance de frais, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vise à préciser que les élus locaux handicapés sont dispensés de l'avance de frais engagés pour les aides liées à la compensation de leur handicap dans le cadre de l'exercice de leur mandat. Il vise à limiter pour les élus concernés l'impact financier généré par l'avance des frais pour des dépenses pouvant, pour une minorité de la centaine d'élus locaux handicapés recensés, s'avérer élevées. Ces dépenses contribuent à la précarisation des élu-es et peuvent représenter un frein important à l'exercice d'un mandat.